



**Sophie PANTEL**

**Députée de la Lozère**

Secrétaire de l'Assemblée nationale,

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

*Mende, le 09 décembre 2025*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Mardi 9 décembre — Vote du budget de la Sécurité sociale : un compromis utile à la vie des Françaises et des Français**

Le vote prévu aujourd’hui sur l’ensemble du budget de la Sécurité sociale sera un moment de vérité et d’immense responsabilité.

Depuis six semaines, nous avons engagé les débats budgétaires avec une ligne simple et constante : **épargner les classes populaires et moyennes** des efforts injustes prévus par le Gouvernement et **faire contribuer en priorité les grandes fortunes et le monde de la finance**.

Ce rapport de force parlementaire a été décisif. Le projet de budget de la Sécurité sociale, qualifié de « musée des horreurs » par les organisations syndicales, prévoyait initialement de faire contribuer de manière disproportionnée **les malades, les chômeurs, les retraités, les apprentis, les salariés, les personnes en situation de handicap**, mais aussi **les agriculteurs**, particulièrement touchés par les coupes envisagées dans l'accès aux soins comme dans les exonérations.

Nous avons supprimé, point par point, les dispositions les plus brutales.

#### **1. Ce que nous avons retiré du texte initial : l’intégralité des mesures injustes**

**Dans la version initiale figuraient :**

- **La suppression de deux jours fériés.**
- **Une nouvelle réforme de l’assurance chômage**, et plus largement du marché du travail.
- **Le gel des prestations sociales et des pensions de retraite** : une “année blanche” portant indistinctement sur tous les revenus.
- **Le gel du barème de la CSG** pour les retraités et les demandeurs d’emploi.
- **L’assujettissement à cotisations sociales des revenus des apprentis**, sans distinction.
- **La réduction des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises en Outre-mer (LODEOM).**
- **La réduction des exonérations de cotisations sociales sur :**
  - les tickets restaurants,
  - les chèques vacances,
  - les œuvres sociales et culturelles des CSE.
- **Une réforme lourde de la prise en charge des affections de longue durée (ALD) :**

- bascule d'une partie des ALD vers le droit commun,
- réduction de la durée des arrêts maladie.
- **La déduction des indemnisations d'assurance** du calcul de l'APA et de la PCH.
- **Des mesures augmentant massivement le reste à charge des patients :**
  - doublement des franchises et des plafonds,
  - nouvelles franchises chez le dentiste et sur les dispositifs médicaux,
  - baisse annoncée du remboursement des cures thermales,
  - suppression de l'exemption de ticket modérateur pour certains médicaments destinés aux personnes en ALD.
- **La baisse du plafond des remises commerciales accordées aux pharmacies** qui fragilisait tout particulièrement les pharmacies rurales.

**Grâce à notre mobilisation, toutes ces mesures ont été supprimées.**

## **2. Ce que nous avons protégé ou renforcé :**

- **La sauvegarde des pharmacies rurales**, essentielles dans les territoires comme la Lozère.
- **La protection des stations thermales et de l'accès aux cures**
- **La préservation des produits AOP / IGP** dans le cadre des taxes comportementales.
- **Le maintien d'un modèle solidaire de prise en charge pour les personnes fragiles.**
- **La revalorisation attendue des infirmières et infirmiers.**
- **L'augmentation des moyens pour l'hôpital public.**
- **La création de postes supplémentaires en EHPAD**, indispensable pour garantir la dignité des résidents.
- **Des mesures pour les agriculteurs**, dont l'accès aux soins et aux dispositifs d'accompagnement était mis en danger par les mesures initiales.

## **3. Ce que nous avons ajouté : des mesures de justice sociale**

Nous avons choisi une autre voie : **faire contribuer le capital plutôt que les travailleurs**.

Nous avons obtenu **l'augmentation de la CSG sur les revenus du capital et les dividendes**, malgré l'opposition farouche de la droite, attachée à la "flat tax" instaurée en 2017.

## **4. Des avancées essentielles pour l'hôpital, les EHPAD, les soignants**

L'intersyndicale avait formulé deux exigences majeures. Nous y avons largement répondu.

### **1. Des moyens nouveaux pour les services publics**

Le Gouvernement prévoyait une hausse de l'ONDAM de seulement **+1,6 %**, à peine plus que l'inflation.

Grâce à notre mobilisation, nous avons déjà obtenu **+1,1 milliard d'euros supplémentaires**, soit de l'argent concret pour :

- **les hôpitaux publics**,
- **les EHPAD**,
- **le recrutement de personnels soignants**,
- **la réhabilitation des locaux** et l'achat de matériel.

## **Poursuite des discussions aujourd’hui :**

La discussion sur l’ONDAM se poursuit cet après-midi.

Nous souhaitons que le Gouvernement s’engage à **aller encore plus loin**.

Nous appelons à **+2,8 milliards d’euros supplémentaires**, notamment pour :

- les hôpitaux d’Outre-mer,
- les EHPAD en grande tension financière.

Ce qui porterait l’effort total à **près de 4 milliards d’euros**.

## **2. La suspension de la réforme des retraites**

Nous avons obtenu la **suspension de la réforme Borne**.

Concrètement, **650 000 Françaises et Français** pourront partir **plus tôt** à la retraite dès l’an prochain, de **3 à 6 mois** selon leur année de naissance, avec une attention particulière pour :

- les carrières longues,
- les femmes,
- les travailleurs impactés par la pénibilité, dont beaucoup d’agriculteurs.

Il s’agit désormais de **construire une nouvelle solution démocratique, collective**, où les partenaires sociaux auront toute leur place.

## **5. Un compromis utile au pays**

Ce budget n’est pas parfait. Nous aurions aimé aller encore plus loin.

Mais c’est **un compromis responsable**, qui permet à la Sécurité sociale (dont nous avons célébré les 80 ans) d’aborder 2026 **sans faire peser l’effort sur les classes populaires**, comme le prévoyait le texte initial.

Le sort de ce texte repose désormais sur le **socle commun**.

Les Françaises et Français **ne comprendraient pas** que des ambitions personnelles conduisent le pays au chaos.

## **6. Si le texte n'est pas voté aujourd'hui, les risques sont majeurs :**

1. **Ordonnances avec le texte initial :**  
→ les mesures injustes reviendraient, au détriment des malades, des retraités, des chômeurs, des jeunes, des agriculteurs.
2. **Navette Assemblée – Sénat sans fin**, nécessitant un vote conforme : quasi impossible.
3. **Pas de budget : fonctionnement par douzième provisoire**,  
→ coût pour la Nation : **30 millions d’euros**,  
→ selon le Directeur national de la Sécurité sociale, cela mettrait en péril l’un des héritages majeurs du Conseil national de la Résistance.

**Ma position :**

**Je voterai POUR ce budget**, parce qu'il protège, améliore et renforce concrètement la vie de nos concitoyens, en particulier dans les territoires ruraux comme la Lozère.